

Séance du 15 décembre 2021

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	21
Date de la convocation		
09/12/2021		
Date d’Affichage		
16/12/2021		

DCM N° 2021-94

L’an deux mil vingt et un

Et le quinze décembre

à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune s’est réuni en visio-conférence avec publicité des débats, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pierre Michel SIMONPIETRI, Maire. EN VISIO CONFERENCE

18 Membres présents : MM. SIMONPIETRI Pierre Michel, POZZO DI BORGIO Louis, GIAMARCHI Marie Dominique, SIMONI-PIACENTINI Céline, FINI René, ALBERTINI Francine, CROCE-AJACCIO Catherine, PASQUALINI Maurice, MALAFRONTÉ Christine, UGOLINI Nuria, LOMBARDO Florence, CAMUZAT Alexandre, DARNAUD Laure, CASANOVA Jean-Pierre, NAPPO Michelle, PORTA Marine, FICO Aurélie, MARTEL Enzo.

3 Membres absents excusés (procurations) :

M. FABRIZY Bernard a donné procuration à M. SIMONPIETRI Pierre Michel

MME BERTOLUCCI Marie-Christine a donné procuration à M. POZZO DI BORGIO Louis

MME VEISON MARCELLI Nathalie a donné procuration à MME SIMONI PIACENTINI Céline

8 Absents : BIAGGINI Jean, BATTESTI Gilles, SILVESTRI Dominique, MURATI Carine, MALPELI Stéphane,

GIAFFERI Michael, LECA Jean-Louis, SIMONI Pierre Baptiste.

Madame MALAFRONTÉ Christine est nommée secrétaire.

Objet de la délibération

Plan de financement :

Création « Parc découverte »

Monsieur Louis POZZO DI BORGIO, 1^{er} Adjoint au Maire, expose le projet de création d’un « Parc découverte » d’environ 9,5 hectares au lieu-dit Monica. Le site offre une grande richesse environnementale. Il a été le siège d’un passé agricole très marqué.

Afin d’identifier les différentes contraintes environnementales et topographiques permettant de proposer à la commune un projet conforme à ses attentes, le cabinet SAS Aménagement sis résidence Casaluna, 1750 avenue de Borgo 20290 Borgo, a réalisé un diagnostic.

L’analyse financière fait ressortir un coût prévisionnel de l’opération de 1 270 468 €.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d’adopter l’opération ainsi que le plan de financement ci-après :

	Taux	Participation financière
Office de l’environnement de la Corse	40 %	508 187 €
Collectivité de Corse	40 %	508 187 €
Participation communale	20 %	254 094 €
TOTAL		1 270 468 €

DCM N° 2021-94

(suite 1)

OUI l'exposé de Monsieur Louis POZZO DI BORGO, 1^{er} Adjoint au Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité :

ADOPTE

- L'opération susvisée ainsi que le plan de financement proposé.

AUTORISE

- le Maire ou son Représentant à signer tout document relatif à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

LE MAIRE
Michel SIMONDIETRI

